

Article 1 - Identification de l'Établissement qui passe le marché :

Aract Réunion
14 rue Pierre
Aubert ZI du
Chaudron
97490 SAINTE-CLOTILDE

Article 2 - Objet du marché

L'objet du marché porte sur la prestation en « **COMMUNICATION** ».

L'Aract Réunion est une association (loi 1901) positionnée sur le champ de la Qualité de Vie au Travail. Ses activités régionales sont directement déclinées de celles de l'Anact : <https://www.anact.fr/>
Sa gouvernance est paritaire.

Nos besoins en communication, objectif principal, concernent

- la Semaine pour la Qualité de Vie au Travail dont le thème est « Travailler ensemble » manifestation qui se déroulera du 14 au 18 juin **2021**. Une charte graphique est existante : à décliner à la Réunion : <https://semaineqvt.anact.fr/>
- La semaine du réseau qui se tiendra en septembre/octobre : cette semaine est organisée uniquement à la Réunion et permet de promouvoir des actions collectives relatives à la QVT. Plus modeste que la SQVT du mois de juin, elle sera le 2^{ème} moment phare de l'année pour l'Aract. Nous avons besoin essentiellement de relationnel presse pour cette semaine.

Nos besoins sont les suivants :

- Création d'un document AV (clip de 30 s ou motion design) percutant sur les thématiques QVT à La Réunion (délais : maximum 25 mai) dont la diffusion est prévue sur les réseaux sociaux, chaîne Youtube Aract Réunion, presse, télévision ou tout autre canal qui sera conseillé par le prestataire
- Création pour la e-communication d'un bandeau et d'une signature web mail animée ou non pour la promotion de la Semaine de la qualité de Vie au Travail (délai : maximum 25 mai).
- Relations presse pour les 2 évènements précités : exemple, passage en matinale 30 minutes sur R 1ère Radio, sur RTL, émission sur Réunion 1^e TV (JT soir ou deux JT midi) et sur Antenne Réunion (JT soir), deux articles au moins dans le *Quotidien* et dans le *JIR*.

Les informations relatives au programme, les contenus de programmation, les descriptifs d'évènements, le noms des participants aux évènements, les logos, éventuellement documents et photos d'archives seront communiqués pour la mise en forme des documents divers, création de bandeau, plaquettes ou autres outils de promotion aux prestataires.

La SQVT et la semaine Réseau étant des évènements annuels, certains supports existants pourraient éventuellement être réutilisés : en ce sens une continuité de communication en termes de visuel, de cible, de valeurs est indispensable. Une déclinaison pourra être envisagée pour la semaine Réseau.

Nous disposons d'une charte graphique du réseau Anact-Aract. Et FSE qui seront transmises

Notre site internet est mutualisé avec le réseau : <https://reunion.aract.fr/>

Nous disposons d'une vitrine Facebook, Twitter, LinkedIn et d'une chaîne Youtube.

La cible de nos actions:

- Chefs d'entreprises de moins de 250 salariés
- Représentants du personnel
- Organisations professionnelles, représentants de branches, institutionnels
- Cadres de la fonction RH
- Préventeurs, référents sécurité, handicap, égalité professionnelle
- Salariés et fonctionnaires

Nous sommes financés en majorité par des financements publics. Le respect des obligations de communication sera à prendre en compte : RESPECT DES OBLIGATIONS DE PUBLICITE FSE IMPERATIFS, la charte sera transmise.

Article 3 : Conditions particulières du marché

- **Caractéristiques**

Le marché est passé pour une prestation de prestation graphique et de relation presse. Les impressions et achats d'objets publicitaires, supports et achats d'espaces ne sont pas compris dans ce marché mais devront être proposés (en cas de demande complémentaire du client et ce sur la durée de réalisation du marché)

L'ensemble des documents écrits, audio, vidéo resteront la propriété de l'Aract Réunion et seront libres de droit.

Les fichiers devront être transmis en version modifiable (Indesign, Word).

Les prestations du bordereau de prix sont données à titre indicatif. Toutes ne sont pas nécessaires. D'autres sont possibles également. Le bordereau est destiné à départager les postulants.

Le prestataire devra donner le nom d'un référent unique avec les coordonnées tél et courriel qui sera chargé du suivi de notre dossier pendant toute la durée de la prestation.

- **Montant du marché :**

Le marché global SQVT et semaine du réseau est de 25 000 €, achats d'espaces compris.

- **Durée de l'engagement**

Le contrat est signé pour 2021 et prendra fin le 31 décembre 2021.

- **Début d'exécution des prestations**

Le marché prend effet à compter de la date de notification définitive. Les prestations débuteront dès réception des devis signés.

- **Planning d'exécution des prestations**

Déroulé de la collaboration :

- RDV de briefing sur les attendus le 5 mai 2021, 10H30 : messages, planning, plan média envisagé, budget, méthode de travail : en visio dont le lien sera envoyé aux intéressés
- Mise en œuvre de la communication à partir du 17 mai 2021
- RDV réguliers pour les besoins relatifs aux autres actions et mise en œuvre des décisions prises au fur et à mesure : créations, impressions, parutions, manifestations, ...interviews de l'équipe Aract ou partenaires possibles

Chaque prestation fera l'objet d'un bon de commande sur la base du bordereau de prix unitaire.

- **Lieu d'exécution des prestations**

Le marché est à exécuter sur le site situé 14 ,rue Pierre-Aubert – ZI du Chaudron – 97490 Sainte-

Clotilde, et sur les sites de nos partenaires situés sur Saint Denis. Les échanges pourront avoir lieu par courriel et visio conférence.

- **Mode de règlement**

Le mode de règlement choisi est le virement bancaire avec mandatement à 30 jours maximum à compter de la réception de la facture.

Déblocage d'une partie du paiement suite à atteinte des objectifs (passages médias AV et PQR)

Article 4 - Conditions de consultation

- **Étendue de la consultation et mode de passation de marché**

Le marché est composé d'un lot unique. Il est traité à prix ferme et forfaitaire.

Type de procédure : La consultation sera réalisée auprès de 3 entreprises minimum proposant la prestation indiquée dans l'objet du marché.

Le délai de validité des offres est de 60 jours.

Article 5 - Conditions de consultation

- **Étendue de la consultation et mode de passation de marché**

3 devis minimum

- **Date limite de réception des offres**

La date limite de réception des offres est fixée au 07 mai 2021.

- **Conditions d'envoi des offres**

1 mode de transmission des offres :

Modes de transmission	Adresse
Par messagerie	contact-aract-reunion@anact.fr

Article 6 – Condition de remise des offres

Les entreprises auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées et signées par elles :

Le message indiqueront le nom et l'adresse du candidat

☑ **Les pièces relatives à l'offre :**

- Pièce n° 1 : Un devis détaillé faisant apparaître le montant HT, TVA et TTC
- Pièce n°2 : Le présent cahier des charges signé et daté avec le bordereau de prix unitaires complété
- Pièce n° 3 : Un dossier technique comprenant au minimum :
 - les références et exemples de prestations déjà réalisées
 - Un mémoire technique concernant
 - L'action principale : Semaine pour la Qualité de Vie au Travail dont le thème est « Travailler ensemble ».
 - La Semaine du Réseau

Article 7 – Critères de jugement des offres

- Prix : à indiquer sur le tableau de prix unitaires
- Pertinence de la compréhension de notre besoin et des actions proposées

Autres critères :

- Références cohérentes avec le positionnement de l'Aract
- Maîtrise des obligations de publicité des financeurs publics (Europe, Etat, Région)
- Capacité à la relecture et au conseil sur le rédactionnel et les illustrations (en particulier des supports et des formats web bandeau ; document AV, signatures les plus pertinents à la promotion de nos actions)
- Rapidité d'exécution : réponse aux demandes dans les 2 jours (accusé de réception de la demande) avec proposition de délais de 5 jours maximum pour la transmission d'un projet de communication (envoi de propositions en rapport avec la demande) et de 3 semaines pour la réalisation finale (du jour de validation par l'Aract de la proposition retenue ; hors modifications demandées par le client)
- Souplesse dans le nombre d'aller et retours pour la finalisation des supports
- Disponibilité : Interlocuteur disponible avec rappel dans les 24 h par téléphone ou par courriel
- Continuité de service : durant toute la période de promotion de la manifestation et de la réalisation de la manifestation
- Service après-vente : envoi de fichiers réalisés et intégration de modifications mineures après fourniture du fichier d'origine
- Engagement à faire le lien avec le service communication de l'Anact et à respecter la charte graphique du réseau Anact-Aract ainsi que la charte graphique FSE
- Capacité à faire le lien avec les autres prestataires et médias : presse écrite, radio, télévision, imprimeur
- Ethique et valeurs : Engagement dans la Qualité de Vie au Travail, l'Egalité Professionnelle, le développement du territoire, la RSE
- Respect de la RGPD

Article 8 - Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront prendre contact avec : Mme Corinne Dubois : c.dubois@anact.fr

Bordereau de prix unitaires :

Prestation	Prix HT	Prix TTC
Prise en main, réunions de briefing, conception de plan de communication, de plan média, prix de la journée (vous pouvez ajouter des lignes si les prix sont différents selon la prestation ou si vous proposez des forfaits)		
Création d'un document AV (clip de 30 s ou motion design)		
Création pour la e-communication d'un bandeau		
Création pour la e-communication d'une signature web mail non animée		
Création pour la e-communication d'une signature web mail animée		
Lobbying presse écrite, radio et TV : appel des journalistes, diffusion des dossiers de presse, gestion des interviews		
Création Plaque A3 recto verso quadri		
Affiche format 40 X 60 cm		
Kakémono pour intérieur		
Création de Programme de manifestation (12 pages A2) quadri		

recto/verso		
Encarts presse (1/4 de page)		
Banderole extérieure		
Création de Dossier de type bilan ou rapport d'étude : une page de couverture, une page de quatrième de couverture, sommaire, pages de titres et contenu dont les éléments seront tirés des manifestations thématiques		
Création Support de présentation powerpoint : une diapo de titre, une diapo sous-titre et une diapo de texte		
Rédactionnel : rédaction d'un dossier de presse incluant les communiqués de presse		
Revue de presse : recueil des retombées presse, mise en page dans un document de revue de presse, analyse quantitative et qualitative des retombées recensées.		